

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE PLÉNIÈRE VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2019

Pour sa dernière séance plénière de l'année, l'assemblée départementale se réunira le vendredi 6 décembre 2019. En amont de cette session, Marc Lefèvre, Président du conseil départemental, vous convie à un petit-déjeuner presse afin d'aborder divers sujets. Un ordre du jour de cette prochaine séance plénière est joint à l'invitation.



MARC LEFÈVRE
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à un petit-déjeuner presse en amont de la séance plénière,
le vendredi 6 décembre 2019 à 8h30, à la Maison du Département à Saint-Lô

Merci de confirmer votre présence au petit-déjeuner
par mail auprès du pôle presse au plus tard mercredi 4 décembre

La séance plénière se déroulera à partir de 9h30 en salle des sessions.

Information pratique :

Vos lecteurs et auditeurs pourront suivre l'ensemble de la séance en direct sur Internet en se rendant sur notre site : manche.fr, ainsi que sur notre page : <https://www.facebook.com/MancheCD50/>

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr

Alice Streiff
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
alice.streiff@manche.fr